



● BIO BOURGOGNE ●

Auxerre, le 2 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parution du vingt deuxième Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

Le modèle agricole, la profession agricole sont en crise, une crise profonde qui met les agriculteurs au pied du mur. Critiqués, parfois même violemment attaqués, confrontés aux perspectives alarmantes que laissent entrevoir la fragilité croissante des systèmes de production et l'insoutenabilité d'un modèle de rentabilité économique de moins en moins rémunérateur, sommés de répondre par plus de durabilité aux défis climatique et environnementaux, ils sont de plus en plus nombreux à faire le choix d'une réorientation de leur activité. La hausse chaque année plus marquée du nombre des conversions d'exploitations en agriculture biologique témoigne de ce mouvement, qui préfigure la mutation inéluctable de notre modèle agricole.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2018, une augmentation de 16,5 % des surfaces en bio par rapport à 2017, a permis de franchir le cap symbolique des deux millions d'hectares, soit 7,5 % de la Surface Agricole Utile nationale. **En Bourgogne - Franche-Comté, cette hausse des surfaces s'élève à 19 % et le nombre des conversions et installations à 324.** L'Observatoire régional 2018 fournit sur ces progressions, département par département et pour chaque secteur de production, toutes les données disponibles. **Les prévisions pour 2019 confirment déjà l'ampleur de cette évolution** en dépit des aléas climatiques et des blocages administratifs.

Socialement valorisée, économiquement viable, alimentant un marché en pleine expansion tout en répondant aux urgences environnementales, l'agriculture biologique constitue l'alternative la plus aboutie au service de l'indispensable transition agro-écologique dont nos territoires et la planète ont tant besoin. Elle redonne en outre un sens nouveau au métier d'agriculteur qu'elle inscrit dans un projet individuel et collectif valorisant : construire l'agriculture de demain, durable, résiliente, relocalisée, en phase avec les attentes sociétales sur la qualité de l'alimentation et la protection des milieux.

Pour autant, la reconnaissance des aménités positives de la bio ne suffit pas à assurer à son développement les dispositifs et les moyens à la hauteur des besoins. 2019 verra certes s'achever le rattrapage du retard qu'accusait depuis 2015 le versement des aides conversion et maintien, mais nombre de problèmes et d'incertitudes persistent. Le plan « Ambition Bio » du gouvernement, avec son objectif d'atteindre en 2022 15% de la SAU en bio, peine à se concrétiser, l'aide d'Etat au maintien n'existe plus, et nul ne sait encore comment et à quelle hauteur la prochaine PAC intégrera dans son premier pilier une rémunération des services environnementaux liés à l'agriculture biologique.

La dynamique de développement de la bio et de ses filières doit être accompagnée et soutenue ; la vitalité des marchés qu'elles ouvrent ne doit pas servir de prétexte à un désengagement politique et financier de l'Etat et des collectivités. La transition agro-écologique de nos territoires ne fait que commencer, elle requiert un investissement durable à la hauteur des enjeux et des défis qu'ils représentent.

La Bourgogne - Franche-Comté est désormais, en termes de surfaces bio, la sixième région française. Elle doit et peut faire mieux encore.

Contacts presse :

Philippe Camburet, Président de BIO BOURGOGNE - 06 77 94 85 19

Christian Baqué - 06 41 29 54 48